

Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 7 avril 2023

Présents : Marjolaine Girault ((*Procuration de Brigitte Biernat*), Alain Croissy, Claude Delemontez, Yannick Ghesquiere (*procuration de Didier Mantz*), Jean Michel Palliot.

Absent : Brigitte Biernat (*procuration à Marjolaine Girault*) Hubert Debedde, Didier Mantz (*procuration à Yannick Ghesquiere*), Jean Christophe Monferran

5 présents plus deux procurations, soit 7 votants

Le maire Jean Michel Palliot ouvre le conseil à 18h 00

Il propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour, les subventions aux associations, et le montant des taxes des habitations secondaires. Les conseillers présents acceptent

Le secrétaire de séance est Alain Croissy

Préalable à la présentation du budget 2023

Pour ouvrir la présentation de la proposition de budget 2023 Alain Croissy présentent les 2 tableaux qui récapitulent et synthétisent les dépenses et les recettes, par ligne budgétaire, qui sont proposées pour le budget de l'année 2023.

Il présente également un troisième fichier qui développe le plan d'investissement proposé pour 2023.

Budget prévisionnel 2023			
	Dépenses estimées		
Libellé	Budget 2022	Dépenses 2022	Proposition Dépenses 2023
Achat et variation des stocks	89 580,00	85 013,70	81 982,41
Charges de personnel et Frais assimilés	134 210,04	134 626,85	132 212,10
Atténuations de produits	32 754,00	32 754,00	32 754,00
Autres charges de gestion courante	58 700,00	51 306,85	55 600,00
Charges financières	1 000,00	1 140,66	2 341,54
Dotations provisions	5 640,00	552,18	63,57
Virement à l'investissement	22 494,56	-	43 616,67
	Total dépenses estimées		348 570,29

Recettes prévisionnelles 2023			
Libellé	Recettes estimées 2022	Recettes réelles 2022	Estimation recettes 2023
Atténuation de charges	0	1717,51	0,00
Produits des services, domaine et vente	16 864,00	17 174,81	17 570,00
Impôts et taxes	168 637,00	175 973,33	184 762,00
Dotations, subventions et participations	86 733,00	84 665,55	84 673,48
Autre produit de gestion courante	11 058,38	13 260,69	10 552,20
Reliquat de fonctionnement 2022	61 512,42	61 512,42	51 012,61
	Total recettes estimées		348 570,29

Budget d'investissement 2023	
Recettes 2023	
<i>Virement du budget de fonctionnement</i>	43 616,67
<i>FCTVA</i>	20 498,51
Total recettes garanties	64 115,18

Projets	Estimation dépenses projets	Dépenses prévisionnelles (budget) 2023)	Recettes prévisionnelles 2023		
			Emprunt	Subventions département	Subventions région
<i>Bâtiment public (Bascule)</i>	3 500,00	3 500,00			
<i>Bâtiments publics (appartements)</i>	40 000,00	6 000,00			
<i>Carrefour et route de l'hôpital</i>	41 000,00	41 000,00		12 547,60	
<i>Réparation du pont d'arnon+ brûleur herbe</i>	13 000,00	13 000,00		5 000,00	
<i>Routes communales (cailloux)</i>	2 500,00	2 500,00			
<i>Routes communales</i>	30 000,00	-			
<i>Aire de pétanque</i>	8 412,00	8 412,00		11 504,20	13 013,00
<i>Complexe rural</i>	120 000,00	100 000,00	85 874,89	25 000,00	41 000,00
<i>Bâtiment scolaire</i>	15 000,00	2 500,00			
<i>Tables salle polyvalente</i>	2 700,00	2 700,00			
<i>Bâtiment administratif (ancienne mairie)</i>	25 000,00	25 000,00			
<i>Cimetière</i>	20 000,00	8 126,20			
<i>Remboursement capital des emprunts (Maison, Tracteur, broyeur, aire de jeux,)</i>	30 000,00	28 289,80			
<i>Panneaux de signalisation</i>	1 700,00	1 700,00			
Déficit investissement 2022		15 326,87			
Total dépenses	Montant estimatif des projets	Coût dépenses prévisionnelles	Total recettes estimées		
	352 812,00	258 054,87	258 054,87		

Pour information le prêt de la maison se termine en juin 2026, et celui de l'achat du tracteur en septembre 2027

A l'issue de la présentation, afin d'engager les opérations incontournables, dès le 1^{er} semestre, (*Carrefour et route de l'hôpital, Réparation du pont de l'arnon+ brûleur herbe, les tables de la salle polyvalente, et les panneaux de signalisation*), il est proposé d'engager un emprunt de 30 000€ (sur les 85 874. 89 estimés).

1. Vote du budget 2023

Après la présentation détaillée ci-dessus, qui a été validée par la trésorerie, le maire propose de valider ce budget 2023

7 Votes

Abstention 0 ; Contre 0 ; Pour 7 voix

Le budget 2023 est validé à l'unanimité

2. Tarif cantine scolaire pour la rentrée 2023/2024

Jean Michel Palliot indique qu'en raison des augmentations des prix, notre cantinière souhaite passer le prix de la cantine scolaire de 2.10€ à 2.20€. Alain, qui est le président du SIRP précise que les délégués du groupement ont validé que dorénavant le prix des cantines pourra être différent d'une école à l'autre, et que c'est maintenant les communes des écoles qui valident ce prix.

Marjolaine indique que la cantine de Viplaix est coordonnée par une association, et que dans notre cas le coût du repas dépend plutôt du conseil d'administration de cette association.

L'ensemble des conseillers présents confirme cette juste remarque.

Il est donc décidé de laisser l'association décider du nouveau montant

3. Tarif du stationnement du camion St Etienne

Jean Michel Palliot indique que le coût du stationnement du camion d'outillage installé sur la place face à l'église n'a pas augmenté depuis plusieurs années. Il propose de l'augmenter à 60€

Abstention 2 ; Contre 5 ; Pour 0 voix

L'augmentation de ce stationnement n'est donc pas validée et reste à 40€

4. Montant de la taxe d'habitation des résidences secondaires

Le maire indique que le montant de la taxe d'habitation des résidences secondaires a été augmenté par de nombreuses communes. Il propose donc de débattre pour une éventuelle augmentation de 1% ou 2%. Les conseillers présents qui comprennent qu'il serait peut-être envisageable de l'augmenter, indiquent que lors du dernier conseil, nous avons décidé de ne pas augmenter de la taxe foncière. Ils préféreraient donc que cette taxe d'habitation suive cette décision.

Au vote de l'augmentation cette année de la taxe d'habitation des résidences secondaires

Abstention 2 ; Contre 4 ; Pour 1 voix

L'augmentation de la taxe d'habitation n'est pas validée pour cette année, elle reste à 18,33%

5. Subventions vers les associations

Le maire indique les subventions qui seront versées cette année aux associations ne soient pas modifiées, toutefois il souhaite augmenter celle pour les pompiers.

Cantine scolaire de Viplaix : 115€

Club de l'amitié : 660€

L'Allier livre ouvert : 42€

Sapeur-pompier Huriel : 200€

Association Vivre à Viplaix : 305€

6. Informations

- Les tables qui équipaient la salle polyvalente ne sont toujours pas vendues. Jean Michel propose de diminuer leur prix de vente et de la passer à 500€ le lot complet.

Validation des conseillers présents.

- La cérémonie du 8 mai se déroulera à 10h30 et sera suivie du pot de l'amitié à la mairie. Tous les conseillers sont invités.
- Le bulletin municipal qui a été préparé par Didier et remanié par Jean-Michel et Alain, est présenté aux conseillers. Il est décidé d'envoyer la nouvelle version à Marjolaine afin qu'elle rajoute le mot de Vivre à Viplaix et vérifie les différents textes. Il sera ensuite renvoyé à Didier qui se chargera de la mise en page.
- Le maire informe que le département projette d'installer un panneau LED comme journal électronique d'informations. L'achat et la mise en place de ce panneau sont à la charge du département.

Le conseil valide cette proposition et définit l'emplacement qui sera vers l'école maternelle rue principale.

7. Questions diverses

Marjolaine indique que suite au projet de décoration de la salle polyvalente avec des photos, elle a trouvé une proposition qui coûterait environ 50 à 60 € par photo encadrée. Il lui reste simplement à définir le nombre de tableaux qui seraient à commander.

Les conseillers trouvent cette proposition intéressante.

La séance est levée à 20 h00